

Florence Parly, ministre des Armées, se félicite de la réception par la Direction générale de l'armement (DGA) de trois Chalands multi-missions (CMM) supplémentaires, navires à propulsion hybride qui opèreront au profit des bases navales de Brest et Cherbourg.

Les CMM permettent de moderniser et de rationaliser les moyens de la Marine nationale dévolus au service portuaire, en homogénéisant la flotte et en diminuant les coûts d'exploitation.

Le programme CMM est un exemple emblématique d'équipement innovant et soucieux de l'environnement promu par la Loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025.

La Direction générale de l'armement (DGA) a réceptionné le 10 décembre 2019 les CMM *Fourmi*, *Scarabée* et *Araignée*, respectivement n° 4, 5 et 6 de la série des huit Chalands multi-missions (CMM) à propulsion hybride, notifiée le 16 décembre 2015 aux deux sociétés iXblue H2X (La Ciotat) et CEGELEC Défense et Naval Sud-Est (Toulon). À cette même date, ils ont été pris en compte par la Marine nationale dans leurs ports d'attache respectifs : Brest pour les *Fourmi* et *Scarabée*, Cherbourg pour l'*Araignée*.

Les CMM sont destinés à effectuer des missions de travaux sous-marins, de formation des plongeurs, de transport de matériel ou encore de lutte antipollution en remplacement des moyens de servitude portuaire employés jusqu'à présent. Les trois premiers navires ont été livrés à l'École de plongée de Saint-Mandrier (la *Cigale*) et à la base navale de Toulon (les *Criquet* et *Grillon*).

Le programme CMM répond au besoin exprimé par la Marine nationale de renouveler et rationaliser ses moyens portuaires avec de nouveaux navires, puissants et modernes. L'équipe de programme intégrée, regroupant la DGA et la Marine nationale, a retenu le principe d'une propulsion hybride qui offre un double profil d'emploi : un mode classique autorisant une vitesse de 10 nœuds avec des groupes électrogènes fonctionnant au gasoil, et un mode d'exploitation à basse vitesse en mode zéro émission grâce à des batteries rechargeables à quai ou en mer. Ce second mode accroît particulièrement le confort des marins en réduisant les nuisances olfactives et sonores. Il est actionné entre 65 et 80 % du temps d'utilisation du chaland.

D'une longueur de 24 mètres et d'une largeur de 8 mètres pour 53 tonnes de déplacement, les CMM peuvent embarquer jusqu'à 36 marins ou 12 tonnes de fret ; ils disposent d'une capacité de levage et de relevage leur permettant de manutentionner une charge d'une tonne depuis leur pont de travail. Cette aptitude n'existait pas sur les moyens portuaires actuellement en service au sein de la Marine nationale. L'ajout d'un propulseur d'étrave azimutal et de commandes déportées permettent aussi d'améliorer significativement l'ergonomie et la manœuvrabilité des CMM.

---

Les CMM *Scarabée* et *Araignée*, sont équipés spécialement d'un vire-filet / vire-casier pour réaliser des prélèvements, Ils pourront ainsi assurer une surveillance radiologique des zones

autour de Brest et de Cherbourg, en remplacement des actuelles vedettes de surveillance radiologique *Coralline* et *Palangrin* qui seront prochainement désarmées.

Les deux derniers CMM de la série, les *Luciole* et *Tianée*, commandés en juin 2018, sont attendus pour le deuxième trimestre 2020 et seront affectés respectivement à la base navale de Fort-de-France et à la Cellule plongée humaine et intervention sous la mer (CEPHISMER) à Toulon.